

**MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE**

**FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)**

établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°13 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°	<b>1RH1450S2</b>	du	<b>22/09/2014</b>	MISE A JOUR du	<b>01/03/2016</b>
SOCIETE TITULAIRE			PRODUIT		
<b>SAR</b>			<b>RAPIDO EXTRA</b>		
Hameau de Ronquerolles BP 40 008 60602 - CLERMONT Cedex FRANCE			Nature du produit <b>Pe</b>		

**DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT**

Peinture à l'eau rétroréfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application \* : T° mini : 5 °C T° maxi : 40 °C Hygrométrie maxi : 80 %  
(\* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité )

**MATERIELS DE MISE EN OEUVRE**

Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

**DOSAGES PRODUITS**

**DOSAGES APPLIQUES :**

**PRODUIT :**

Produit de base

100 %

Dosage humide

425 g/m²

**SAUPOUDRAGE :**

425-125AC07(88%)+Accélérateur de séchage(12%) (- VISILOK 407 - POTTERS )

100 %

Dosage utile

260 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

**CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :**

T° air : 22 °C T° sol : 36 °C Hygrométrie : 61 % Vent : 24 km/h TEMPS DE SECHAGE : 3 min

**CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION**

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.62 g/ml	37.8 %	77.5 %	

**RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL**

<b>CARACTERISTIQUES DU SITE :</b>	N2	OISE	CHAUSSEE PARIS>PROVINCE	PR 15.36	à	16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX			Application en : 2012 - R210			PMT : 1.02 mm	2012	6950	19

**CARACTERISATION DU PRODUIT :**

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
Nb de passages de roues	RI	SRT	(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	150	0.45			100
Etat neuf	395	0.50	0.3206	0.3396	236
(P1) 50000	280	0.56	0.3253	0.3442	184
(P2) 100000	275	0.57	0.3277	0.3465	171
(P3) 200000	201	0.59	0.3266	0.3453	166
(P4) 500000	198	0.53	0.3266	0.3451	156
(P5) 1000000	162	0.52	0.3247	0.3431	140
(P5) 1000000	Classe R3	Classe S2	/		Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA - Direction Territoriale Nord Picardie site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA  
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

**MARQUAGE DES PRODUITS**

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

\* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

\* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



Fiche établie par le CEREMA - Dter NP  
*DDUPONT*  
Le 24/11/2015

**VISAS**

Le Fabricant (Nom et Visa) :

*MUNCEAT*  
20/12/2016  
*Munceat*

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 94 398 289 140